

Assurances Vie

Retrouvez-nous sur:



Contactez-nous en cas de questions.

49/2594 - 06/2018

LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-6300
groupeLL@lalux.lu

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE
Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-6545
groupeLL@lalux.lu

DKV Luxembourg
11-13, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 42 64 64-1
Fax: 42 64 64-250
info@dkv.lu

LALUX est une marque du Groupe LA LUXEMBOURGEOISE.

- Certains des dirigeants font partie de divers groupes de travail aussi bien au niveau des administrations qu'au niveau du patronat.
- ✓ **une ouverture internationale**
 - Bien que focalisée sur le marché luxembourgeois, LALUX-VIE a aussi noué des contacts avec des partenaires à l'étranger (via plusieurs réseaux internationaux) et peut donc aussi proposer des solutions «Cross-Border».
 - En tant que membre du réseau «AIG Global Benefits Network», LALUX-VIE peut également proposer des solutions de pooling international.
- ✓ **notre équipe, qualifiée et dévouée**
 - Multilingues (anglais, français, allemand, luxembourgeois), hautement qualifiés et dotés d'une expertise confirmée dans le domaine des assurances vie.
 - Mise à disposition de personnes exclusivement dédiées à la gestion des plans de pension.



Les solutions proposées par LALUX-VIE

Les assurances vie offrent une protection idéale contre les aléas de la vie et constituent un des meilleurs outils de gestion de fortune et de planification successorale. Vous souhaitez bénéficier d'avantages fiscaux, planifier votre retraite d'une façon sereine, faire fructifier votre capital ou assurer l'avenir de vos (petits) enfants: chez LALUX-VIE, vous trouvez des solutions appropriées pour tout un éventail de besoins et situations.

✓ Assurances Protection et Prévoyance

- **lalux-Life:** assurance vie mixte classique (capital décès et capital vie) avec un taux d'intérêt garanti et une participation aux bénéfices.
- **lalux-Éducation:** rente d'étude versée sous forme d'un capital unique ou sous forme de rente, optionnellement un revenu assuré en cas de décès d'un parent.
- **lalux-Study Cover:** rente d'étude sans formalités médicales.

✓ Assurances Décès

- **Solde Restant Dû:** assurance risque destinée à couvrir une dette hypothécaire en cas de décès.
- **lalux-Security:** assurance risque destinée à vous assurer contre le décès et l'invalidité et à garantir un capital à vos proches.

✓ Assurances Pension

- **lalux-Golden Rent:** contrat de prévoyance-vieillesse classique à capital garanti.
- **lalux-Pension:** contrat de prévoyance-vieillesse dont l'épargne est investie dans des fonds d'investissement choisis.

✓ Assurances Epargne et Investissement

- **lalux-Invest:** assurance vie mixte dans laquelle l'épargne est investie dans des SICAV gérées par la BCEE et choisies par le client dans un panier proposé.
- **lalux-Safe Invest:** contrat d'assurance vie de type épargne à capital minimum garanti et dans lequel la partie épargne des versements est garantie à 100% et les intérêts perçus en chaque début d'année sont définitivement acquis.

Veillez noter que LALUX-VIE propose de nombreuses variantes de ces produits afin de satisfaire aux besoins et attentes les plus spécifiques.

Grâce à des garanties complémentaires et moyennant un surcoût minime, il est possible, en cas de mort accidentelle, de doubler, tripler ou quadrupler le capital assuré. S'il s'agit d'un accident de la circulation, nous pouvons même payer sept fois la somme assurée de base.



Assurances Vie

Pourquoi choisir une assurance vie
auprès de LALUX?

Le Luxembourg, le bon choix pour votre assurance vie

Les contrats d'assurance vie luxembourgeois sont reconnus et appréciés au niveau international pour leur capacité à associer sécurité et performances. Pour bon nombre d'investisseurs étrangers et luxembourgeois, il s'agit d'un véhicule de transmission patrimoniale optimal.



Découvrez les principaux atouts :

✓ un cadre juridique clair et transparent, unique en Europe:

- Le «triangle de sécurité» garantit un niveau de protection exemplaire du souscripteur.
- Convention tripartite entre la compagnie d'assurances, la banque dépositaire et l'autorité de tutelle du secteur: Commissariat Aux Assurances (CAA).
- Obligation de la banque dépositaire de séparer les actifs du client et de signaler au CAA tout incident lié à la compagnie d'assurances et pouvant mettre en péril le «super privilège» du souscripteur de l'assurance.
- Le «super privilège» garantit aux clients de primer sur tous les autres créanciers en cas de défaillance de la compagnie d'assurances.

Assurances Vie

Parlez-en à votre agent de confiance ou rendez-vous sur notre site Internet www.lalux.lu pour plus d'informations.

✓ une confidentialité et une neutralité fiscale garanties par la loi:

- Si la fiscalité applicable dans le cadre d'un contrat d'assurance vie est celle du pays de résidence du souscripteur/du bénéficiaire, elle bénéficie d'un traitement favorable dans la plupart des pays européens.
- Au Luxembourg ni les primes, ni les rendements réalisés lors du rachat ou de l'expiration d'un contrat ne sont taxés.
- Par conséquent, aucun risque de double imposition pour des investisseurs changeant plusieurs fois leur domicile fiscal.

✓ Importance de la Place financière: une expertise confirmée, une flexibilité et une diversité des actifs financiers disponibles, du plus simple au plus sophistiqué.

- Outre les contrats classiques à taux garanti, les assurances vie liées à des fonds d'investissement constituent une «spécialité luxembourgeoise».
- La stratégie de gestion des actifs de placement éligibles peut être ajustée tout au long de la durée de validité du contrat d'assurance vie.



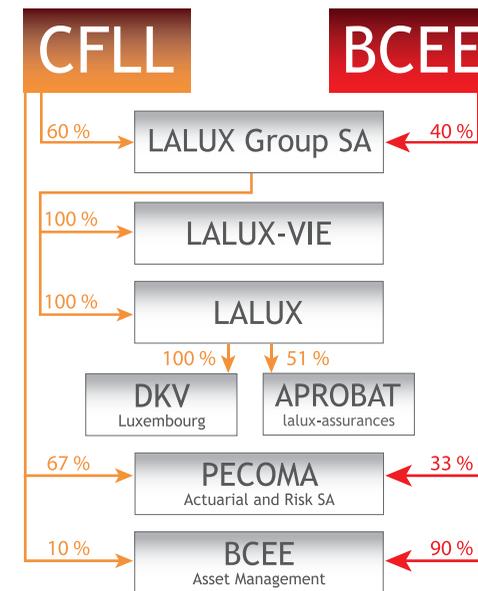
LALUX Assurances, un partenaire solide et autonome

LALUX a été la toute première compagnie d'assurances luxembourgeoise active au Grand-Duché en 1920. Aujourd'hui, le groupe LALUX fait partie des acteurs financiers incontournables du pays et ses deux compagnies d'assurances (vie et non-vie) figurent parmi les leaders du marché luxembourgeois des assurances.

Constitué d'un actionariat exclusivement luxembourgeois et familial, la Compagnie Financière La Luxembourgeoise (60%) et la Banque et Caisse d'Épargne de l'État (40%), la gouvernance et la stratégie financière du groupe se démarquent par leur sérénité et leur indépendance des grands groupes internationaux, minimisant ainsi sa vulnérabilité par rapport aux turbulences des marchés financiers.

Avec l'intégration de DKV Luxembourg en 2015, le groupe a su élargir sa gamme de produits avec une panoplie d'assurances maladie et a consolidé son positionnement sur

STRUCTURE DU GROUPE



CFL = Compagnie Financière La Luxembourgeoise
BCEE = Banque et Caisse d'Épargne de l'État

le marché. Au total, le groupe compte aujourd'hui plus de 450 collaborateurs internes et dispose du plus dense réseau de vente avec plus de 1600 agents, dont une centaine d'agents professionnels indépendants. Ainsi, LALUX est capable de fournir à ses clientèles privée et professionnelle un service 360°, se distinguant par la proximité et la parfaite connaissance du terrain.



LALUX-VIE

LALUX-VIE, société d'assurances vie du groupe, n'est pas seulement le premier assureur vie au Grand-Duché, mais couvre également plus de 1400 plans de pension complémentaire ce qui correspond à 1/3 du marché local des régimes complémentaires de pension pour les entreprises.

✓ une structure financière solide

- La somme des primes encaissées en 2017 par LALUX-VIE s'est chiffrée à **159,5 millions €**.
- Le taux de couverture de la marge de solvabilité était de **224%** en 2017 (minimum légal requis 100%).

✓ un lien étroit avec les autorités luxembourgeoises

- LALUX-VIE possède des contacts directs avec les autorités compétentes, à savoir l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale et l'Administration des Contributions Directes.

lalux
ASSURANCES-VIE